

TRAÇABILITÉ DANS SI VACCIN COVID



Vaccination contre le Covid-19 en population générale et établissement

Afin d'assurer la traçabilité des vaccins et des étapes de la vaccination, de la consultation pré-vaccinale aux injections du vaccin, l'Assurance maladie a ouvert un téléservice « Vaccin Covid » depuis le 4 janvier 2021.



Son utilisation est obligatoire pour assurer la pharmacovigilance et le suivi de la campagne de vaccination.

L'accès est ouvert :

- Soit via [l'espace amelipro](#) par carte CPS ;
- Soit par carte e-CPS sur le site [vaccination-covid.ameli.fr](#).



La saisie des informations :

- Est simplifiée à l'aide des champs pré-remplis ;
- Peut-être déléguée pour le compte du professionnel de santé ;
- **Bien préciser le numéro FINESS pour les établissements ES ou ESMS et le numéro de sécurité sociale (NIR) du patient ou du résident.**



En cas de besoin, veuillez consulter [le tutoriel du téléservice Vaccin Covid \(PDF\)](#) de l'Assurance Maladie.

Les fonctionnalités facilitent le suivi de la vaccination par :

- La déclaration des effets indésirables post-injection : via le lien du téléservice ;
- La possibilité de créer, enregistrer et d'imprimer le bilan de vaccination signé valant pour certificat de vaccination.

En cas de problème de connexion

, vous êtes invité à vérifier :

- Vos coordonnées, numéro de téléphone portable et adresse mail auprès de votre Ordre ;
- Activation de votre e-CPS (carte CPS sur smartphone) <https://esante.gouv.fr/securite/e-cps> (vérification d'identité à partir des coordonnées connues de votre Ordre) ;

En cas de problème persistant :

- Activer votre e-CPS grâce à une carte CPS en allant en parallèle sur un ordinateur avec lecteur de carte CPS : tutoriel sur la e-CPS : <https://esante.gouv.fr/securite/e-cps> ;
- Joindre la ligne dédiée : **0 800 08 12 07** (7 jours sur 7 et jours fériés, de 9h à 20h, service et appel gratuits) pour les établissements, les centres de vaccination et les professionnels de santé salariés ;
- Joindre la ligne de l'Assurance Maladie : **3608** (service gratuit + prix de l'appel) pour les professionnels de santé libéraux.